

BILLET PORTANT REQUÊTE & MANDEMENT DE M. DE LAVALETTE, 1590-1603, origine inconnue, com/CC/20181018.

A monseigneur de la vallete ch(eva)li(er) des ordres du roy
admiral de france commandant g(e)n(er)alement p(our) son service
en prouven(ce)

Monseigneur

Remonstre tres humblement cappitaine boier comme il auroit pleu
a v(ot)re grandeur donner et f(air)e don au sieur chevalier de buvaux la somme
de mil escus a les avoir et prendre sur la communaulte du lieu d()olieules^(*)
de laquelle somme led(it) s(ieu)r chevalier en auroit faict cession et
transport au cappitaine de tournier lequel pour avoir paiement
de lad(ite) somme au mois de **septembre** de l annee **m(il) vc iiiix ix** auroit
faict prisonier pierre vidau jean tendill(e) jean alphant et guil[laume]
portal et iceulx adverty jusques en la vil[... .. *lesquelz c...*]
qu()estant venu a la notice dud(it) boier estant en reg... du traitem(ent)
que lesd(its) vidau et tiendelle # qui sont bons et loiaux subiectz es...
du roy se seroit rendu par co(n)tract oblige envers led(it) capitaine tournier
po(ur) la deslivran(ce) des sus nommez en la somme de mil escus le terme du
paiement de laquelle est dez long temps ya escheu et pase au moien
de quoy icell(ui) suppliant se trouve]~~travail~~[travaille pour avoir faict
plaisir sans en avoir receu aucune idempnite et soulagement

A ceste cause monseigneur plaize a v(ot)re grandeur attendu ce que dess(us)
et afin que le susd(it) suppliant ne soit plus travaille po(u)r avoir bien
faict ordonner q(ue) lesd(its) mil escus seront paieez et acquitez aud(it)
cappitaine de tournies par les [con]sulz et communaulte dudit lieu d()olie[ules]
des deniers par elle deubz aux rebelles et ennemys de sad(ite)
ma(jes)te en acquitement de ce qu()elle doitb ausd(its) rebelles ^ en]~~ee faisant~~[
ces fins y seront co(n)trainctz par toutes voyes mesmes par
emprisonnement de leurs personnes en ce faisant descharger et
tenir po(ur) quite le suppliant du faict et co(n)tenu par l obliga(ti)on
par luy comme dict est passee en faveur dud(it) cappitaine tornier
et il [con]tinuera prier dieu po(ur) la [con]serva(ti)on de v(ot)re d(ite) grandeur ^+ [con]tenu
au rolle sur()ce baill(e) par icell(e) communaulte / #+ souffroient

Est mande aux consulz et commune d()olieules de paier et
acquiter lesd(its) mil escus aud(it) tournier de ce qui est
par eulx deu aux rebelles de sa ma(jes)te au paiem(ent) desquelz
ilz seront co(n)trainctz par les voies portees apr ladicte
requeste et moien(ant) ce demeurera led(it) sup(pli)ant quite et deschargé
envers led(it) tournier faict **a toulon le xxvii^e avril 1590**

Lavalette

Les **an susd(it)** et le **premier may** [par] no(us) melchion roux baille au p(re)se)nt lieu d()olieules en vertu
de l()ordonnan(ce) cy dessus escripte et a la req(ue)te dud(it) capp(itai)ne boyer commandement a este

.....
faict a andre arene e(t) roland colomb [con]sulz dud(it) olieules parlant a eulx en payer
et acquiter aud(it) s(ieu)r tournier les mil escus mentionnez en la req(ue)te
que dessus en ce que est par eulx deub aud(it) rebelles de()sa mag(es)te dans
trois jours prochains au(tr)ement et a faulte de ce f(air)e se... led(it) temps
passé seront [con]trainctz par les voyes portees par lad(ite) ordonnan(ce) de laq(ue)lle

ensemble de lad(ite) req(ue)te le(ur) en ay baille copie p(rese)ntz

Melchion Roux, baile

Receu copp(ie) po(ur) cont...

ce **xiii novembre m(il) vi^c iii**

Meric ...

coquille

() Aujourd'hui, très certainement Ollioules,
commune du Var, près de Toulon.*

Après la mort de Henri III, les protestants de La Valette s'opposent aux catholiques de la Ligue qui font appel au duc de Savoie pour les soutenir. Ses troupes entrent en Provence au mois d'août 1590. Pourtant cette intervention étrangère est contestée dans le parti catholique lui-même et le duc rentre à Nice en mars 1592. Il reprend Grasse et Antibes au cours de l'été 1592 mais cette seconde incursion est sans lendemain. La conversion de Henri IV en 1593, ses succès militaires avec Lesdiguières qui aboutissent à la paix de Vervins et l'édit de Nantes qui permet la pacification religieuse en 1598, contribuent à éteindre les derniers foyers de troubles. COMTÉ DE NICE ET PAYS DE GRASSE DU XVI^e AU XVIII^e s., Catalogue de l'exposition itinérante, Archives départementales, Conseil général des Alpes-Maritimes, 2002.